

Tableau des substances actives utilisable en Arboriculture Biologique

Une triple réglementation s'applique aux produits phytopharmaceutiques utilisables en agriculture biologique. Actuellement un produit doit respecter la réglementation agriculture biologique (*RCE 834/2007 et RCE 889/2008 – Parties 1 & 2*), listant les substances actives utilisables dans le cadre de l'Agriculture Biologique. Ensuite sa matière active doit être inscrite à l'annexe I de la Directive 91/414/CE. Enfin le produit commercial doit avoir une AMM en France

Listes des Pesticides et Produits Phytopharmaceutiques autorisés en annexe II du règlement (CE) n°889/2008

1. Substances d'origine animale ou végétale

Substance Active	Action	Situation Annexe I (RCE 91/414)	Produit commercial	AMM France par espèce	Maladies ou Ravageurs	Dose homologuée
Azadiractine extraite d' <i>Azadirachta indica</i>	Insecticide	En cours d'étude. (limite 12/2011)	Neemazal (1% azadiractine)	Aucune	(Pucerons cendres) (Cicadelle verte)	-
Cire d'abeille	Protection des tailles et des greffes	Non inscrite	-	Aucune	-	-
Gélatines	Insecticide	Non inscrites	-	Aucune	-	-
Protéines hydrolysées	Appât	Non inscrites	-	Aucune	-	-
Lécithine	Fongicide	Non inscrite	-	Aucune	-	-
Huiles végétales						
<i>Huile de colza</i>	Insecticide	Inscrite	Naturen EV , Huile RPJ (790g/l)	Vigne, toutes cultures fruitières	Stades hivernants des ravageurs	3l/hl
<i>Huile de pin</i>	Adjuvant	Non inscrite	Actilandes TM , Coliandes (430 g/l)	Vigne, toutes cultures fruitières	Adjuvant	1L/ha
<i>Huile de Neem</i>	SDN	Non inscrite	Nombreuses spécialités	Aucune	-	-
<i>Huile de clou de girofle</i>	Fongicide	Inscrite	Bioxeda (180 g/kg)	Aucune	-	-

Tableau des substances actives utilisable en Arboriculture Biologique

Substance Active	Action	Situation Annexe I (RCE 91/414)	Produit commercial	AMM France par espèce	Maladies ou Ravageurs	Dose homologuée
<i>Huile de menthe verte</i>	Anti-germinatif	Inscrite	-	Aucune	-	-
<i>Huile de ricin</i>	Glu	Non inscrite	Glu Lhomme Lefort , (20%) Pelton 2 (64 %)	Toutes cultures	Glu	
<i>Huile essentielle d'oranges douces</i>	Insecticide	Non inscrite	Prev-Am (60g/l)	(Tomate)	(Aleurodes)	(2l/ha)
<i>Huile essentielle de Thym</i>	Insecticide	En cours d' 'étude	Herbal Aphid Control	Aucune	-	-
<i>Huile essentielle de Tagète</i>	Insecticide	En cours d' étude	-	Aucune	-	-
Pyréthrines extraites de <i>Chrysanthemum cinerifolium</i>	Insecticide	Inscrite	PYREVERT (18.6 g/l)	Pêcher Vigne	Puceron vert Cicadelle de la Flavescence	1.5 l/ha 1.5 l/ha
Quassia extrait de <i>Quassia amara</i>	Insecticide	Non inscrite (limite utilisation 12/2011)	-	Aucune	-	-
Roténone extraite de <i>Derris</i> spp., <i>Lonchocarpus</i> spp. et <i>Terphrosia</i> spp.	Insecticide	Non inscrite (dérogation en cours de retrait)	ROTENOBIOL 2 (2%)	Cerisier Pêcher Pommier Poirier	Puceron noir Puceron vert Puceron vert Puceron vert	2 kg/ha 2 kg/ha 2 kg/ha 2 kg/ha

Tableau des substances actives utilisable en Arboriculture Biologique

2. Micro-organismes utilisés dans la lutte biologique contre les ravageurs et les maladies

Substance Active	Action	Situation Annexe I (RCE 91/414)	Produit commercial	AMM France par espèce	Maladies ou Ravageurs	Dose homologuée
<i>Bacillus subtilis</i>	Fongicide	Inscrit	Serenade Biofungicide	Vigne	Pourriture grise	5 kg/a
<i>Bacillus thuringiensis serotype 3</i>	Insecticide	Inscrit	Delfin, Biobit, Bacivers, Dipel, Insectobiol, Scutello (32 000UI/mg) <i>Vérifier les homologations par produit</i>	Fruits à noyaux Fruits à pépins Pommier Vigne	Tordeuse orientale Autres tordeuses Tordeuse orientale Autres tordeuses Zeuzère Tordeuses	0.1 kg/hl 0,075 kg/hl 0.1 kg/hl 0 ,075 kg/hl 0.1 kg/hl 0 ,075 kg/hl
<i>Bacillus thuringiensis azawai</i>	Insecticide	Inscrit	Xen Tari (35 000 UI/mg)	Vigne	Tordeuse	0 ,075 kg/hl
<i>Bacillus thuringiensis Sp tenebrionis</i>	Insecticide	Inscrit	Novodor FC (15 000 UI/mg)	(pomme de terre, aubergine)	(Doryphore)	(5 l/ha)
<i>Beauveria bassiana</i>	Insecticide	Inscrit	Ostrinil (5 x 10 ⁸ spores/g de MS) Naturalis	(maïs) Aucune	(Pyrale) -	(25 kg/ha) -
<i>Paecilomyces fumosoroseus</i>	Fongicide	Inscrit	-	Aucune	-	-
<i>Phlebiopsis gigantea</i>	Fongicide	Inscrit	-	Aucune	-	-
<i>Pseudomonas Chlororaphis MA 342</i>	Fongicide	Inscrit	Cerall (10 ⁹ à 10 ¹⁰ CFU/m)	(blé, seigle, triticales)	(Fusarioses)	10 ml/kg en traitement semences
<i>Trichoderma brassicae</i>	Insecticide	Inscrit	Pyratyp, Tricosafe, Trichtop	Toutes cultures	Pyrale	50 diffuseurs/ha

Tableau des substances actives utilisable en Arboriculture Biologique

Substance Active	Action	Situation Annexe I (RCE 91/414)	Produit commercial	AMM France par espèce	Maladies ou Ravageurs	Dose homologuée
<i>Trichoderma evanescens</i>	Insecticide	Inscrit	Trichotrop E	(Cultures Légumières)	(Chenilles défoliatrices)	(50 diffuseurs/ha)
<i>Trichoderma harzianum</i>	Fongicide	Inscrit	Trichodex	-	-	-
Virus de la granulose (CpGV)	Insecticide	Inscrit	Carpovirusine 2000 (10 ¹³ corps viraux/l)	Noyer Fruits à pépins	Carpocapse Carpocapse	0,1 l/hl 0,1 l/hl
			Madex (500g/l)	Fruits à pépins	Carpocapse	0,1 l/ha

3. Substances produites par des micro-organismes

Substance Active	Action	Situation Annexe I (RCE 91/414)	Produit commercial	AMM France par espèce	Maladies ou Ravageurs	Dose homologuée
Spinosad	Insecticide	Inscrit	Success 4 Musdo 4 Roadster	Vigne	Drosophiles, Pyrales, Tordeuses de la grappe, Thrips	0,2 l/ha
				Pêcher	Petite mineuse, Thrips, Thrips californien, Tordeuse orientale	0,02 l/hl
				Fruits à pépins	Carpocapse, Tordeuses de la pelure	0,02 l/hl
			Syneïs appât	Agrumes, olivier	Mouche méditerranéenne Mouche de l'olive	0,36 g/ha 0,29 g/ha

Tableau des substances actives utilisable en Arboriculture Biologique

4. Substances à utiliser dans les pièges et/ou les distributeurs

Substance Active	Action	Situation Annexe I (RCE 91/414)	Produit commercial	AMM France par espèce	Maladies ou Ravageurs	Dose homologuée
Phosphate diammonique	Appât	Non Inscrit	PHOSCHEK Engrais de synthèses	(Forêts)	(lutte contre le feu)	-
Phéromones	Appât, Confusion					
<i>Acétate de 8 – dodécényl</i>		Inscrit	Rak 5 ISOMAT OFM	Abricotier, Pêcher Pêcher, pommier Prunier	Tordeuse orientale Tordeuse orientale Carpocapse prune	500 diffuseurs/ha 600 diffuseurs/ha
<i>Codlémone</i>		Inscrit				
<i>E7-Z9- dodécadiénylacétate</i>		Inscrit	Ecopom	Fruits à pépins	Carpocapse	400 diffuseurs/ha
<i>E8,E10- dodécadiène-1-ol +1-dodécanol+ 1 tétradécamol</i>		Inscrit	Rak 2	Vigne		
			Ginko	Noyer Fruits à pépins	Tordeuse(Eudemis)	500 diffuseurs/ha
			Isomat C	Fruits à pépins	Carpocapse	500 diffuseurs/ha
<i>Z9-dodécénylacétate</i>		Inscrit	Rak 1	Vigne	Caropcapse Tordeuse (Cochylis)	1000 diffuseurs/ha 500 diffuseurs/ha
Pyréthroïdes (uniquement deltaméthrine et lambdacyhalothrine)	Insecticide Seulement pour pièges	Inscrit	Ferag IT TM (Dérogation provisoire en 2010)	Pêcher, Pommier	Mouche méditerranéenne	50 pièges/ha

Tableau des substances actives utilisable en Arboriculture Biologique

5. Préparations à disperser en surface entre les plantes cultivées

Substance Active	Action	Situation Annexe I (RCE 91/414)	Produit commercial	AMM France par espèce	Maladies ou Ravageurs	Dose homologuée
Phosphate ferrique	Molluscide	Non Inscrit	Ferramol Neu 1165 M	Traitements généraux du sol	Mollusques, Escargots	0.5 kg/100 m ²

6. Autres substances traditionnellement utilisées dans l'agriculture biologique

Substance Active	Action	Situation Annexe I (RCE 91/414)	Produit commercial	AMM France par espèce	Maladies ou Ravageurs	Dose homologuée
Cuivre <i>Hydroxyde de cuivre</i>	Fongicide Bactériose	Inscrit	Nombreuses spécialités	Fruits à pépins Fruits à noyaux Vigne	Maladies bactériennes, tavelure, Chancre européen Cloque, Bactériose Mildiou, Bactériose	Les doses préconisées peuvent être inférieures à celles homologuées. La succession des traitements, dans le cadre des bonnes pratiques agricoles, permet cette réduction de dose. Limite de 6 kg/ha de cuivre métal en moyenne. Cette limite peut-être dépassée une année si la
<i>Oxychlorure de cuivre</i>		Inscrit	Nombreuses spécialités	Fruits à pépins Fruits à noyaux Vigne	Tavelure, Chancre européen Cloque, Bactériose Mildiou	

Tableau des substances actives utilisable en Arboriculture Biologique

Substance Active	Action	Situation Annexe I (RCE 91/414)	Produit commercial	AMM France par espèce	Maladies ou Ravageurs	Dose homologuée
<i>Sulfate de cuivre</i>		Inscrit	Nombreuses spécialités	Fruits à pépins Fruits à noyaux Vigne	Maladies bactériennes, tavelure, Chancre européen Cloque, Bactériose Mildiou, Bactériose	moyenne sur 5 ans reste inférieure à 6 kg et si les quatre années précédentes ne dépassent pas 6 kg.
<i>Oxyde cuivreux</i>		Inscrit	Nordox 50 (50 %) Nordox 75 WG (75 %)	Fruits à pépins Fruits à noyaux Vigne	Maladies bactériennes, tavelure, Chancre européen Cloque, Bactériose Mildiou, Bactériose	
<i>Octanoate de cuivre</i>		Non Inscrit	-	Aucune	-	-
Ethylène	Substance de croissance	Inscrit	-	Aucune	-	-
Sels de potassium des acides gras (savons mous)	Insecticide	Inscrit	Nombreuses spécialités	Aucune	-	-
Alun de potassium (sulfate d'aluminium) (kalinite)	Substance de croissance Bactéricide	En cours d'étude. (limite 12/2011)	-	Aucune	-	-

Tableau des substances actives utilisable en Arboriculture Biologique

Substance Active	Action	Situation Annexe I (RCE 91/414)	Produit commercial	AMM France par espèce	Maladies ou Ravageurs	Dose homologuée
Polysulfure de calcium	Fongicide	En cours d'étude. (limite 12/2011)	Bouillie Nantaise (Soufre 87 g/l)	Fruits à pépins	Tavelure, Oïdium	6 l/hl
				Vigne	Oïdium	5 l/hl
			Polisenio (Soufre 300 g/l)	Aucune	-	-
Huile de paraffine	Insecticide Acaricide	Inscrit	ARB'HIVER OVIPRON PLUS ARBOFINE (800 g/l)	Fruits à pépins Fruits à noyaux Vigne	Stades hivernants des ravageurs	2.5 l/hl
Huiles minérales		Inscrit	OVIPHYT ACAKYLL OLIBLAN EUPHYTANE Gold (817 g/l)	Fruits à pépins Fruits à noyaux Vigne	Stades hivernants des ravageurs	2 l/hl
Permanganate de potassium	Fongicide Bactéricide	Non inscrit (limite utilisation 12/2011)	Nombreuses spécialités	(locaux et matériels de stockage, matériels de transports)	(Traitements fongicide et bactéricide)	-
Sable quartzeux	Répulsif	Inscrit	Wöbra (480 g/kg)	(Cultures forestières)	(application à la brosse sur les troncs)	-

Tableau des substances actives utilisable en Arboriculture Biologique

Substance Active	Action	Situation Annexe I (RCE 91/414)	Produit commercial	AMM France par espèce	Maladies ou Ravageurs	Dose homologuée
Soufre	Fongicide Acaricide Répulsif	Inscrit	KUMULUS DF	Abricotier, Pêcher	Oïdium	0,75 kg/hl
			MICROTHIOL	Pommier,	Oïdium	0,75 kg/hl
			PHYTOSOUFRE	Vigne	Excoriose, Oïdium	12,5 kg/ha
			THIOVIT JET (80 %)	Cerisier, Prunier		
			MICROTHIOL Spécial Dispers			
THIOVIT JET Microbilles (80 %)			Phytoptes	10 kg/ha		
VENTIFLUID Super (95 %)	Vigne	Oïdium	Sans			
FLUIDOSOUFR E (99 %)	Vigne Abricotier, Pêcher Pommier	Oïdium Oïdium Oïdium	Sans Sans Sans			

7. Autres substances

Substance Active	Action	Situation Annexe I (RCE 91/414)	Produit commercial	AMM France par espèce	Maladies ou Ravageurs	Dose homologuée
Hydroxyde de calcium	Fongicide	Non Inscrit	-	Aucune	(lutte contre Nectria galligena)	-

Tableau des substances actives utilisable en Arboriculture Biologique

Substance Active	Action	Situation Annexe I (RCE 91/414)	Produit commercial	AMM France par espèce	Maladies ou Ravageurs	Dose homologuée
Bicarbonate de potassium	Fongicide	Inscrit	ARMICARB 85 SP (85 %)	En cours	En cours	En cours

Listes des autres Produits autorisés en annexe I du règlement (CE) n°889/2008

Tous les produits de cette liste figurent en tant qu'engrais ou amendements du sol dans le règlement européen. Certains devraient être proposés à l'inscription à l'annexe II du règlement, dès que cela sera possible.

Substance Active	Action	Situation Annexe I (RCE 91/414)	Produit commercial	AMM France par espèce	Maladies ou Ravageurs	Dose homologuée
Produits ou sous produits d'origine animale <i>Produits laitiers (Lactosérum)</i>	Fongicide	Non inscrit	-	Aucune	-	-
Produits et sous produits organiques d'origine végétale <i>Renouée Sakaline</i>	SDP	Non inscrit	Milsana	Aucune	-	-
<i>Extrait de fénugrec</i>	SDN	Non inscrit	Stifénia (100 %)	Vigne	Oïdium	1,5 kg/ha
<i>Acide acétique (Vinaigre)</i>	Fongicide Bactéricide	Inscrit	Nombreuses spécialités	(locaux et matériels de stockage, matériels de transports)	(Traitements fongicide et bactéricide)	-

Tableau des substances actives utilisable en Arboriculture Biologique

Substance Active	Action	Situation Annexe I (RCE 91/414)	Produit commercial	AMM France par espèce	Maladies ou Ravageurs	Dose homologuée
<i>Extrait d'Ail</i>	Répulsif	Inscrit	ECOguard (45 %)	Aucune	-	-
<i>Extrait d'arbre à thé</i>	Fongicide	Inscrit	Timorex(1%)	Aucune	-	-
<i>Extrait de Yucca</i>	Fongicide	Non inscrit	-	Aucune	-	-
<i>Extraits de plantes</i>	Anti -stress	Non inscrits	Greenstim	Aucune	-	-
<i>Extraits de levures</i>	SDP	Non inscrits	Elistim	Aucune	-	-
<i>Extrait de prêle</i>	Fongicide	Non inscrit (En cours d'étude)	-	Décret PNPP	-	-
<i>Autres préparations naturelles peu préoccupantes (Armoise, Consoude, Menthe poivrée, Ortie, Saule,...)</i>	Fongicide Insecticide SDN SDP	Non inscrites	-	Aucune	-	-
Algues et produits d'algues						
<i>Laminarine</i>	Fongicide SDN	Inscrite	Iodus 2 (53.2 g/l)	Pommier, Poirier	Feu bactérien	0.075 l/hl
<i>Autres algues</i>	Fongicide	Non inscrites	Protea	Aucune	-	-
	SDN	Non inscrites	Semafort	Aucune	-	-

Tableau des substances actives utilisable en Arboriculture Biologique

Substance Active	Action	Situation Annexe I (RCE 91/414)	Produit commercial	AMM France par espèce	Maladies ou Ravageurs	Dose homologuée
Carbonate de calcium						
<i>Lithotame</i>	Fongicide	Non inscrite	Nombreuses spécialités	Aucune	-	-
<i>Calcite micronisée</i>	Anti stress	Non inscrite	Megagreen	Aucune	-	-
Oligoéléments						
<i>Cu</i>	Fongicide Bactéricide	Inscrit	Cuivrol Ammnocuivre Labicupper Solucuire	Aucune Aucune Aucune Aucune	- - - -	- - - -
<i>Sulfate de fer</i>	Fongicide Bactéricide Désinfection	Inscrit	Nombreuses spécialités	(traitements généraux)	(Destructions des mousses)	30 à 40 g/m ²
<i>Mn</i>	Fongicide	Non inscrit	ForMn	Aucune		
<i>Mgo</i>	SDN	Non inscrit	Stimulase(5% MgO+ enzymes)	Aucune	-	-
<i>Sulfate de Zinc</i>	Anti lichen	Non inscrit	Biomousse	Aucune		

Tableau des substances actives utilisable en Arboriculture Biologique

Substance Active	Action	Situation Annexe I (RCE 91/414)	Produit commercial	AMM France par espèce	Maladies ou Ravageurs	Dose homologuée
Poudres de roche et argile <i>Silice</i> <i>Kaolinite</i>	Fongicide Insecticide	Non inscrit <i>Non inscrit</i>	- Surround (95 %) Sokalciarbo (100%)	Aucune Poirier Pêcher	- Psylle Puceron vert	- 5 kg/hl 5 kg/hl
Chlorure de sodium <i>Sel gemme</i> <i>Hypochlorite de sodium</i> <i>(eau de javel)</i>	 Fongicide Bactéricide virucide	Non inscrit Inscrit	- Desogeml-bactisem	- (maraichage)	- (Virus du Pépino)	- 0.150 l/kg

Autres Produits autorisés

Tous les macros organismes sont utilisables en agriculture biologique. Ils ne sont pas soumis à homologation, au niveau des substances actives utilisables en Europe, mais au niveau de l'état Français une réglementation doit se mettre en place. Il existe un certain nombre de produits commerciaux.

Substance Active	Action	Situation Annexe I (RCE 91/414)	Produit commercial	AMM France par espèce	Maladies ou Ravageurs	Dose conseillée
Nématodes entomopathogènes <i>Steinernema carpocapsae</i> <i>Steinernema Feltia</i>	Insecticide	Non concerné	Nemasys C Adverb	Non concerné Non concerné	Carpocapse Carpocapse, Tordeuse Orientale	1.25 à 1.75 milliards par hectare